

3 QUESTIONS à ...

Bénédicte BURY



Bénédicte BURY

- Avocate
- Présidente de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) Ile-de-France

@Unapl-IDF

Jacqueline Socquet-Clerc Lafont : **Pouvez-vous nous parler de vos actions au sein de l'UNAPL pour la région Ile de France ?**

Bénédicte Bury : Depuis le début de l'année, l'UNAPL IDF que je préside s'est organisée en 6 pôles d'activité interprofessionnels destinés à représenter, accompagner et promouvoir ces professions. Parmi ces pôles d'actions transversales, voici quelques exemples :

- Le pôle **Qualité de vie au travail**, réunit aussi bien des sophrologues que des psychologues, nutritionnistes, hypnothérapeutes, coaches, avocats...
- Le pôle **Lieux de vie** rassemble des architectes, géomètres experts, avocats spécialisés, économistes de la construction...
- Le pôle **Création** fait intervenir commissaires-priseurs judiciaires et huissiers de justice, guides conférenciers, consultants en innovation....

3

Q

U

E

S

T

I

O

N

S

à

...

Ces pôles traduisent leur capacité à travailler ensemble pour favoriser une approche plus globale au service de leur patientèle ou clientèle.

Par ailleurs le développement d'activités interprofessionnelles est souhaitable car elles

améliorent la qualité de vie des professionnels libéraux en leur permettant d'échanger sur leurs problématiques communes et de rompre les situations d'isolement de beaucoup d'entre eux.

Autour de la présidente Bénédicte Bury, les 6 responsables de pôles UNAPL IDF : Marie-Christine Barbotin, My-Kim Yang Paya, Isabelle Berthé, Gilles Bosiger, Emira Zaag, Patrice Gras.



Avec les pôles, nous avons lancé les « Juedis de l'UNAPL-IDF », une série de webinaires qui s'adressent de façon transversale à l'ensemble des professions libérales.

Le pôle Qualité de vie au travail, conduit par Isabelle Berthé, sophrologue, a notamment mobilisé plusieurs professionnels contribuant à l'amélioration de la QVT pour sensibiliser nos professionnels - et le grand public - sur les pratiques de méditation, respiration, et bientôt nutrition.

Le pôle QVT est également associé à notre prochain webinaire de rentrée sur le télétravail et la

téléconsultation, qui comportera aussi un volet juridique structurant.

Le pôle juridique conduit par My-Kim Yang-Paya, avocate, a organisé 2 événements : un webinaire avec le pôle financier de Gilles Bosiger, expert-comptable, sur les fonds de solidarité et mesures de soutien, et un deuxième webinaire concernant la responsabilité des professionnels libéraux.

Tous ces webinaires visent à informer les professionnels libéraux aussi bien pour eux-mêmes qu'au bénéfice de leurs clients.

En savoir plus sur l'UNAPL-IDF

En Ile-de-France, le rôle des professions libérales, notre nombre et notre poids économique font de nous des parties prenantes du développement économique et social de la région. Nous sommes les « professions et métiers de la vie ».

Je viens d'en donner quelques exemples,... je ne peux pas tous les citer mais tous ces acteurs de proximité sont représentés au sein de l'UNAPL.

Notre stratégie d'ancrage territorial vise à faire connaître dans notre région la diversité des professions et métiers pour faciliter l'accessibilité à tous, y compris les plus fragiles, aux services qualifiés d'un professionnel libéral de proximité.

Au plan local, nous sommes également relais des actions franciliennes de l'Union des entreprises de proximité (U2P), cofondée par l'UNAPL avec l'UPA (Union professionnelle artisanale), pour faire jeu égal auprès des pouvoirs publics avec le Medef et la CPME.

JSQL L'un des axes favoris de votre action concerne la formation, quelles sont vos priorités à l'UNAPL IDF ?

BB L'UNAPL a mis en place un dispositif de formation relativement méconnu en régions : l'ORIFF-PL, l'organisme régional d'information et de formation régional des professions libérales.

Le sujet n'est pas nouveau mais la crise que nous avons vécue depuis 18 mois lui a donné une acuité nouvelle : plus que jamais, les professionnels libéraux doivent relever le défi de se réinventer, et pas seulement dans le domaine numérique !

La société a besoin d'un développement des professionnels libéraux de proximité tandis que ces professions peuvent attirer de nombreux jeunes en recherche d'indépendance... si tant est que les conditions d'exercice puissent être compatibles avec un équilibre de vie professionnelle et personnelle, devenu incontournable pour les jeunes générations.

Mon objectif en tant que présidente de l'UNAPL IDF est donc de développer la formation professionnelle via l'ORIFF-PL IDF pour lequel nous avons déployé un effort important de communication sur nos réseaux pour le faire connaître aux professionnels libéraux auquel il est dédié, pour des formations interprofessionnelles et transversales.

Ce dispositif est une chance pour les libéraux pour acquérir des **compétences transverses** en

formation continue, afin de pallier les lacunes de leur formation initiale en matière de compétences souples (ou « soft skills ») : on peut notamment citer la gestion financière et humaine, le marketing et la communication, la gestion des conflits et médiation, la gestion du temps, le travail à distance, les techniques de négociation....Il faut qu'ils puissent s'en saisir !

Notre ORIFFPL propose également aux porteurs de projet de création d'une activité libérale une formation à l'installation « 4 jours pour entreprendre en libéral » à laquelle nous attachons beaucoup d'importance : c'est la relève de nos métiers !

- Elle permet d'aider de jeunes professionnels libéraux dans leur première année d'installation à la conception de leur projet, de leur stratégie de communication et de développement.
- Dans le cadre de reconversions, elle aide également des personnes aux parcours professionnels les plus divers à emprunter cette voie entrepreneuriale avec plus d'assurance, tout en intégrant d'emblée notre réseau de professionnels libéraux.

Autre exemple de ce qui est développé par l'ORIFFPL cet automne et en 2022, nous mettons en place des formations de formateurs : cette activité occasionnelle des professionnels libéraux constitue pour le professionnel à la fois un développement d'activité potentiel et un outil de prévention des risques au service de la société.

Une fois formés, les professionnels libéraux exerçant « les métiers de la vie », peuvent entreprendre une action d'éducation du grand public.

JSCL Selon vous comment les professionnels libéraux peuvent-ils aider la société dans sa démarche de progrès ?

BB A chacun de leurs pas, grâce à une stratégie déterminée de développer un exercice professionnel libéral à impact social, sociétal et environnemental.

« Métiers de la vie », nous sommes au cœur, parties prenantes de notre société, intervenants à tous les étages, dotés de compétences fortes et d'un esprit entrepreneurial et indépendant chevillé au corps.

Mon action s'inscrit donc résolument dans la ligne d'une des missions de l'UNAPL : faciliter l'installation durable des professions libérales dans notre société, tout en préservant leurs particularités au service de l'homme, maillons essentiels du **maintien des liens sociaux**. C'est un axe que vous aviez, Jacqueline, personnellement soutenu à l'occasion de votre présidence UNAPL.

Les professionnels libéraux de proximité, ancrés dans leur territoire, sont particulièrement à même de mesurer les besoins de la population et de tout l'écosystème pour interagir.

Les professionnels libéraux sont au cœur des urgences sociétales, acteurs et témoins. Ils ont la liberté de faire avec toutes les exigences que cela implique et l'UNAPL est là pour contribuer à ce qu'ils puissent chacun et ensemble répondre à cet appel.

Nous avons choisi de consacrer notre prochain Jeudi de l'UNAPL IDF au mentorat interprofessionnel, très appelé des vœux des traducteurs interprètes notamment.

Nous prévoyons de développer également un programme de **mentorat** interprofessionnel à destination des **jeunes libéraux** démarrant leur activité. Nous avons besoin de jeunes entrepreneurs et ils ont besoin du soutien de libéraux plus chevronnés, pour lesquels cette approche permet de renouveler leur vision de l'exercice libéral.

Cette solidarité intergénérationnelle est motivante et structurante. Elle est un exemple de ce que nos entreprises libérales peuvent mettre en place et suggérer à leurs clients afin d'agir pour une société soucieuse d'inclusion et de solidarité.

Le pôle lieu de vie programme un jeudi de l'UNAPL interprofessionnel dédié à « *La rénovation énergétique, un marché d'avenir responsable et pluridisciplinaire* ».

Le pôle financier axera également à l'automne une réflexion et présentation des comptabilités environnementales et sociales.

Nous construisons le programme 2022 de notre organisme de formation afin d'y inclure une nouvelle formation sur la responsabilité sociale et l'économie circulaire.

Alors, oui, les professionnels libéraux sont acteurs et au rendez-vous du progrès social.

Question supplémentaire

JSCL La nature est-elle une personne morale ?

BB Souvenez-vous, en mars 2017, au moment où le Parlement de la Nouvelle-Zélande adoptait la loi de validation d'un accord historique de 2012 avec les riverains Maoris pour la reconnaissance du fleuve Whanganui comme *Te Awa Tupua*, entité juridique. La Haute Cour d'un État fédéré de l'Inde reconnaissait à son tour le Gange et son affluent, la Yamuna, comme personnes juridiques dotées de droits propres et la reconnaissance de la personnalité juridique devant être défendue.

En Colombie, plusieurs rivières ont été qualifiées de personnalité juridique, notamment le 10 novembre 2016 le fleuve Atrato par la Cour constitutionnelle, le déclarant titulaire de droits devant être protégés. La personnalité morale a aussi été accordée à l'Amazonie colombienne par la Cour Suprême en avril 2018 par une approche écocentrique.

Au Québec, au Canada, ont été adoptées en février 2021 des résolutions conférant le statut de « personne juridique » à la rivière MagPie, Muteshekau Shipu en langue Innu, située sur la Côte-nord du Québec et sur le Nitassinan, territoire ancestral, de deux communautés innues, Ekuanitshit et Uashat mak Mani-utemam.

Aujourd'hui, il y a un mouvement qui existe aussi en France et en Europe, avec la Seine, le Rhône, ou

encore la Loire, ainsi que le précise **Pierre Brunet**, **professeur de droit public à L'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne**, auteur de *Être la rivière. Comment le fleuve Whanganui est devenu une personne vivante selon la loi*.

Ce n'est plus une vue de l'esprit mais une réalité de la relation entre homme et nature à laquelle de nombreux professionnels contribuent, également appréhendée par le droit.

Dans cette direction de la reconnaissance de droits à la Nature et ses éléments pour garantir une meilleure protection de notre environnement, nous voyons bien comme les professionnels libéraux ensemble peuvent contribuer à la protection de la vie et du vivant.

Professionnels libéraux métiers de la vie et du vivant ! ■

Jacqueline SOCQUET-CLERC LAFONT

